

Réf: Dossier N° : 24413

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ABONDANCE INTERNATIONAL SERVICE » en abrégé «A.I.S »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE SICOGI, 01 BP 3681 ABJ 01

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 09 Mai 2016 reçus par Me Moussa FOFANA, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 11 Mai 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ABONDANCE INTERNATIONAL SERVICE » en abrégé «A.I.S ».

Objet: Vente de fourniture de bureau, recherche de financement, l'import-export, l'appuie technique, toutes activités de gestion immobilière, le transport, La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l' associé unique

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE SICOGI, 01 BP 3681 ABJ 01

GERANT: Monsieur SIGNON BOZI LOUIS.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-13015 du 11/05/2016 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9885 du 11/05/2016

